RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire en Charge de la Récupération des Biens Spoliés de l'Etat.

Réf : N° 414 /DG/AGUIFIL.....

Conakry, le 19 MAI 2023

LETTRE D'INVITATION AUX CANDIDATS

***Objet** : Invitation à soumissionner dans le cadre de l'Appel d'Offres Ouvert relatif à l'acquisition de matériels informatiques pour l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL)*

AAOR No: 005/MUHAT/AGUIFIL/DMGA /2023

Mesdames, Messieurs,

1. ***L'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL)*** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2023 des fonds auprès de l'Etat Guinéen, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de ***d'achat de fourniture internet.***

2. Dans le cadre de l'exécution du projet (défini dans le DPAO, IC 1.1), sous financement (défini dans le DPAO), j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à un Appel d'Offres Ouvert pour **l'acquisition des fournitures internet** pour ***l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement.***

3. Les candidats intéressés devront présenter une soumission couvrant l'ensemble de fournitures demandés.

4. Le délai d'exécution est de ***Quarante-cinq (45) jours***.

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'offres complet contre paiement d'une somme non remboursable de Deux Millions ***Francs Guinéens*** (2 000 000 GNF) à l'adresse mentionnée ci-après : ***Direction des Moyens Généraux et de l'Administration de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL)***, Tel : ***(+224) 620 65 23 52***, E-mail : ***bintou.nabe@aguifil.gov.gn*** ou ***lansana.savane@aguifil.gov.gn*** à compter du ***10/03/ 2023.***

La méthode de paiement sera comme suit :

- ✓ ***50%*** au compte du Receveur Central Trésor sur le N° 2011000136
- ✓ ***30%*** au compte de l'ARMP sur le compte N° 2011000407 à la BCRG
- ✓ ***20%*** au compte de l'Autorité contractante (AGUIFIL).

Le Dossier d'Appel d'offres sera immédiatement remis.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées auprès de la ***Direction des Moyens Généraux et de l'Administration de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL)*** plus tard le **05 juin 2023 à 10h 00mn**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0.6% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du décret D/2020/154/PRG/SGG DU 10 juillet 2020 portant attributions, organisations et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020portant modalités de paiement de la redevance de regulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appels d'offres

9. Les exigences en matière de qualifications sont : ***Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.***

10. Le présent appel d'offres ne fait pas référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de ***1,5% du montant du marché***, dont la validité est de ***quatre-vingt-dix (90) jours***.

12. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de ***quatre-vingt-dix (90) jours*** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

13. Les offres seront ouvertes en présence, le cas échéant, d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et des et des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, le **06 juin 2023** à **12h 30mn** à l'adresse suivante : **Salle de Réunion de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL), au 1er étage.**

14. La législation régissant l'appel d'offres : le Code des Marchés Publics Guinéen.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Moya CONDE